le petit migrateur

n°2

Bulletin d'information pour le retour des **Poissons Migrateurs** dans le bassin du Rhône

→ éditorial

Les poissons migrateurs appartiennent à des espèces qui sont obligées de se déplacer entre l'eau douce et la mer afin de réaliser leur cycle biologique. Les plus connus sont le Saumon (qui n'a cependant jamais fréquenté le Rhône), ou encore l'Anguille... Autrefois, très présente dans le Rhône et la Saône, nous avions l'Alose. Elle remontait jusqu'à Auxonne et au Lac du Bourget. Puis le territoire d'évolution de l'Alose en particulier mais aussi de tous les migrateurs a été réduit par la construction successive de nombreux ouvrages sur le Rhône, notamment ceux de Donzère-Mondragon (1952) puis ceux de Vallabrègues-Beaucaire (1970).

Ces obstacles empêchaient les grands migrateurs de remonter le fleuve pour se reproduire. Les dispositifs d'origine de franchissement des chutes étaient peu efficaces, et les affluents où se situent les sites de frai étaient isolés par des seuils difficilement franchissables.

Pour pallier la régression et la disparition de ces espèces, un programme d'études et d'investissements visant à supprimer les obstacles aux déplacements des espèces migratrices et à d'autres espèces à vu le jour.

Poussé par le Ministère de l'environnement et le Conseil Supérieur de la pêche, les pêcheurs ont créés l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée en 1993, pour assurer la coordination de ce programme.

13 ans plus tard, ou en sommes nous ? ... Des aménagements ont été effectués, des passes à poissons construites...... et l'Alose arrive désormais en Ardèche : situation qui prévalait dans les années 1950...Mais du travail reste encore à faire pour permettre à tous ces migrateurs de retrouver de plus larges zones de colonisation et permettre à nos cours d'eau de retrouver leur patrimoine écologique. Et n'oublions pas qu'à travers les actions entreprises pour les migrateurs c'est la circulation de toutes les populations piscicoles que l'on favorise.

Jean-Claude MONNET
Président

→ **Qui** sommes-nous ?

Au départ constituée de cinq Fédérations de Pêche (Ardèche, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard et Vaucluse), l'association des pêcheurs professionnels du bassin Rhône-Saône et la FRAPNA Ardèche, l'Association MRM a eu très vite de nouveaux adhérents (la Compagnie Nationale du Rhône, les Fédérations de Pêche de l'Ain, des Alpes-Maritimes, de l'Aude, de l'Hérault, de l'Isère, du Rhône du Var, de Haute-Savoie, ainsi que l'Union des Fédération du Bassin du RHône, l'Association des pêcheurs professionnels du bassin Rhône-Méditerranée, l'Association de l'environnement de la Vallée du Rhône).

L'association Migrateurs Rhône-Méditerranée a pour objectif la restauration, la protection et la gestion des populations de poissons migrateurs du bassin Rhône-Méditerranée ainsi que la protection et la réhabilitation des milieux naturels aquatiques ou ces espèces accomplissent leur cycle de vie.
Ces missions sont la coordination technique et financière du Plan Migrateurs, la communication du projet et la maîtrise d'ouvrage et d'oeuvre d'études.



→ 1er **plan** 1993-2003

Le premier volet du Plan Migrateurs Rhône-Méditerranée s'est déroulé de 1993 à 2003. Il s'agissait de permettre la remontée de l'alose jusque dans l'Ardèche et de retrouver des frayères dans les affluents tels que le Gard, la Cèze, l'Ardèche et le vieux Rhône de Donzère.
Pour atteindre son objectif, le plan Migrateur était constitué d'un programme de travaux avec la modification de trois écluses de navigation sur l'axe rhodanien et l'équipement en passe à poissons d'une vingtaine de seuils par les gestionnaires des ouvrages (CNR, syndicats intercommunaux, etc...); et d'un programme de coordination du projet, d'études et d'information-sensibilisation avec la réalisation d'études préliminaires aux aménagements, d'études de contrôle des résultats, d'opérations d'information-sensibilisation et d'actions de coordination réalisées par l'Association.



